



Fiche n°L2-IM-05  
Priorité : Lot 2  
Projet immatériel

## MISE EN PLACE D'UNE DÉMARCHE DE COMMUNE EN SANTÉ

---

### 1. Description succincte du projet

Le projet consiste à formaliser une **politique de « Commune en santé »** (en référence à ce label suisse), en s'appuyant notamment sur les acteurs locaux.

Il s'agit également de valoriser un territoire « porteur de santé » : outre les aspects spécifiquement liés à la **santé**, une **alimentation saine** est encouragée, la **pratique du sport** est favorisée et la **préservation de l'environnement** est prônée.

Une attention particulière sera portée aux **services médicaux d'urgence**, absents de la commune, malgré la présence de la maison médicale de la Basseille.

### 2. Justification du projet

Fin 2020, la commune dispose de 1 médecin généraliste pour 387 habitants ce qui est très largement supérieur aux moyennes régionales et provinciales (environ 1 médecin pour 1.000 habitants). La commune accueille 6 médecins généralistes regroupés au sein du centre médical de la Basseille à Fauvillers. Ce centre regroupe également une quinzaine de spécialistes et professions para-médicales. Ce centre a reçu l'agrément de maison médicale en 2018. Quelques spécialistes dans diverses spécialités exercent sur la commune ; 2 permanences mensuelles de l'ONE ont lieu à Fauvillers.

L'offre médicale est donc bien présente cependant, certains services manquent à la population. La commune ne dispose plus de pharmacie : la plus proche est située à Martelange. Le centre hospitalier le plus proche est situé à environ 20 km (hôpital Sainte-Thérèse à Bastogne).

Une réflexion globale sur la politique de santé au niveau communal en y associant tous les acteurs locaux permettra d'établir un document stratégique central. Celui-ci pourra donc profiter d'un contexte global favorable qui permettra à la Commune d'amplifier ses actions en matière de santé et de bien-être.

En effet, le concept de « santé » dépasse largement les infrastructures médicales ; il englobe également l'environnement et d'autres facteurs (alimentation, pollution, sport, assuétudes...). Cette démarche permettra de travailler sur divers éléments identifiés dans le diagnostic partagé en lien avec la santé.

- La population est particulièrement préoccupée par l'utilisation des pesticides (et ses conséquences sur la santé et sur l'environnement).
- Les services de secours ne sont pas à proximité directe de la commune.
- L'agriculture biologique est bien présente sur le territoire, mais son lien avec l'alimentation est moins évident.
- Avec les confinements, on assiste à un retour aux produits locaux.
- L'engouement pour le sport "nature" et "santé" en extérieur se développe.

### Effets directs et multiplicateurs

- Amélioration du bien-être de la population
- Amélioration de l'attractivité de la commune
- Amélioration de la santé des Fauvillersois(es)
- Meilleur accès aux services d'urgence

### Interaction avec d'autres fiches-projets du PCDR

- L1-IM-03 : Soutien au milieu associatif
- L1-IM-04 : Encouragement des productions locales et des circuits courts
- L1-M-03 : Développement du site de Oisefagne
- L2-IM-01 : Elargissement de l'offre de services pour les aînés
- L2-IM-08 : Développement des pratiques sportives pour les Fauvillersois(es)
- L2-IM-06 : Sensibilisation du monde agricole aux enjeux environnementaux
- L2-IM-09 : Actions favorisant la mobilité douce
- L3-M-06 : Création d'espaces sportifs et de plaines de jeux
- L3-IM-04 : Mise en place d'actions en faveur de la nature
- L3-M-04 : Aménagement de chemins de liaison

### **3. Lien à la stratégie du PCDR**

<b>Social</b>	<b>1 Renforcer l'accès à des services diversifiés contribuant à l'amélioration de la qualité de vie de chaque Fauvillersois(e)</b>
	1.1 En proposant des solutions adaptées pour permettre à chacun de rester vivre sur le territoire
	<b>1.2 En menant des actions préventives en faveur de la santé</b>
<b>Social</b>	<b>2 S'appuyer sur le tissu associatif pour stimuler la cohésion entre les habitants</b>
	2.1 En facilitant l'accès au sport et à la culture
<b>Environnement</b>	<b>4 Prendre des mesures ambitieuses pour la protection, la valorisation et la gestion de l'environnement</b>
	4.2 En favorisant la biodiversité et sensibilisant au respect de la nature
	4.3 En mettant en œuvre des initiatives durables et créatives stimulant la protection des ressources, en particulier l'eau, et la gestion des déchets
<b>Economie</b>	<b>5 Organiser la mobilité pour tous aux niveaux local et supracommunal</b>
	5.1 En favorisant la mobilité active pour relier chaque village de la commune
	5.2 En soutenant des solutions alternatives de mobilité utilitaire
<b>Economie</b>	<b>6 Soutenir une économie circulaire et les circuits courts</b>
	6.2 En encourageant une agriculture locale, raisonnée et proche du consommateur, en valorisant notamment les produits locaux

### Liens avec d'autres stratégies

- PST (Programme Stratégique Transversal) : être une commune intergénérationnelle, attentive aux besoins de chacun et en recherche du bien-être de tous, y compris les citoyens les plus défavorisés ; être une commune santé
- PCS (Plan de Cohésion Sociale) : impliquer l'ensemble des parties prenantes dans la co-construction des actions afin de favoriser [...] l'accès à la santé.

#### **4. Impacts du projet sur le développement durable**

<b>Social et culturel</b>	<b>Environnement</b>	<b>Économique</b>	<b>Exemples d'impacts positifs et négatifs du projet sur le développement durable</b>
+++			L'amélioration globale de la santé des Fauvillersois(es) a un impact sur leur qualité de vie.
	++		L'attention portée à la santé au sens large permet d'être également attentif à l'environnement : diminution des pollutions liées à l'alimentation et à la mobilité par exemple ; et à l'amélioration du cadre de vie (bien-être, ondes...).
		+	L'amélioration de la santé passe aussi par le commerce local de produits de qualité et donc le soutien à l'agriculture biologique par exemple.

#### **5. Parties prenantes, porteurs de projet**

- Porteur du projet : Commune
- Autres intervenants financiers potentiels : Province, appels à projet, mutuelles
- Partenaires associés : CPAS, PCS, CLDR, Maison médicale, associations communales et supracommunales (Eneo), commissions citoyennes, producteurs locaux, clubs sportifs, ADEPS, Observatoire de la Santé

#### **6. Programme de réalisation**

##### Éléments pris en compte pour définir la priorité de la fiche

La CLDR a décidé d'inscrire ce projet dans une programmation de 4 à 6 ans dès le début de la réflexion car ce projet est particulièrement transversal. Il s'appuie sur la maison médicale, structure en place et proposant déjà quelques initiatives. Le projet est suffisamment clair et réalisable par la CLDR et la Commune, cependant il nécessite une réflexion préalable et la mise en place d'actions récurrentes. Il est complémentaire d'autres projets initiés comme le hall agricole de Bastogne.

##### État du dossier/ Etat actuel

- Les repas scolaires sont bio depuis 2019.
- 4 Défibrillateurs Automatiques Externes sont accessibles depuis juillet 2020 : à l'école de Sainlez, à la salle de village de Strainchamps, à la salle de village d'Hollange et à l'extérieur de la maison communale.
- La maison médicale et les mutuelles proposent de nombreux services médicaux et para-médicaux, notamment psychologiques.
- Des contacts avec l'asbl Adalia sur le thème des pesticides ont été pris, ainsi qu'avec le Grand-Duché de Luxembourg.
- Concernant le problème des pesticides, une étude (en partenariat avec le laboratoire de l'ULG) des urines de citoyens proches des cultures intensives, ainsi que d'autres citoyens moins impactés (afin de servir de comparaison) est en cours. Il s'agit de tester la concentration de glyphosate dans les urines. Une première analyse a été effectuée en 2020 et une seconde le sera une fois les pesticides pulvérisés.
- La Commune a signé une Convention pluricommunale avec les Communes de Bastogne, Bertogne, Sainte-Ode, Tenneville et Vaux-sur-Sûre pour la construction d'un hall relais agricole situé à Bastogne. Il comprendra une cuisine pour les collectivités, un atelier de transformation de la viande, un atelier de transformation du lait, ainsi qu'un espace de vente directe des produits artisanaux auprès des particuliers. L'ouverture de l'infrastructure est attendue à l'automne 2022.
- La Commune de Fauvillers a intégré deux projets subsidiés dans le cadre de l'appel à projets « Relocalisons l'alimentation » ; notamment un projet lié au hall relais agricole, visant à assurer

l'utilisation de produits locaux dans la conception des repas de la cuisine collective, ainsi que la mise en avant des produits qui seront transformés à Bastogne dans les ateliers de valorisation (viande, transformation du lait).

#### Programme des travaux

##### **Aspect stratégique**

- Rédiger une stratégie communale globale en faveur de la santé. Il s'agit de lister et hiérarchiser toutes les actions existantes et souhaitées, soutenir leur réalisation, les valoriser et en informer l'ensemble de la population.

##### **Aspects spécifiques à la santé**

- Valoriser les activités et initiatives portées par la maison médicale : notamment en informant l'ensemble de la population.
- Favoriser des partenariats publics-privés avec les institutions liées à la santé, notamment la maison médicale, les associations communales et supra communales, certains événements...

##### **Aspects liés à l'alimentation**

- Encourager la création et l'entretien de potagers partagés.
- Proposer du lait et de la soupe dans les écoles.
- Des repas de qualité issus de produits locaux seront livrés à partir du hall agricole de Bastogne à partir de 2023.

##### **Aspect sportif**

- Sensibiliser la population aux bienfaits des déplacements actifs.
- Relayer les activités « je marche/ je cours/je roule pour ma forme » mises en place notamment par la maison médicale et l'ADEPS.
- Organiser par Enéo une journée d'initiation aux sports (innovants) à partir de 50 ans.
- Organiser une journée « portes ouvertes » des clubs sportifs de la commune.
- Valoriser la pratique du sport en général.
- Aménager un ou des parcours santé sur le territoire, notamment le long du RAVeL, par la pose d'éléments ou agrès sportifs accessibles à tous.

##### **Aspects liés à l'environnement**

- Sensibiliser la population et les agriculteurs à limiter l'usage des pesticides.
- Sensibiliser la population aux effets nocifs des ondes.

##### **Secours d'urgence**

- Développer un réseau de bénévoles formés aux premiers secours.
- Proposer un emplacement pour l'installation d'un ou plusieurs défibrillateur(s) à l'est de la N4, notamment à Tintange, et accessible 24h/24.

#### Planification des travaux

Le projet entraîne-t-il un phasage des demandes de Convention ?            OUI            NON

#### Démarches administratives à réaliser

- Établir le plan d'actions « Commune en santé »
- Informer la population de ce programme
- Organiser des formations aux premiers secours

#### Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage de l'investissement réalisé

Une attention particulière sera portée au suivi à long terme de la coordination au sein de la Commune et à la mise à jour du document stratégique « Commune en santé ».

## 7. Évaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)

Indicateurs de réalisation (Comment saura-t-on que le projet a bien été mis en œuvre ?)

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Programme stratégique	Rédaction	Administration communale
Alimentation : repas des collectivités	Livraison par le hall agricole de Bastogne	Administration communale
Sport : sensibilisation	1 journée de découverte sportive organisée	Administration communale Associations
Urgence : formation aux premiers secours	Formation réalisée	Administration communale

Indicateurs de résultat (Quels sont les effets du projet ?)

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Nombre de participants aux actions/événements liés à la santé (par exemple à « je cours avec la Mémé »)	20 participants par semaine en moyenne au bout de 5 ans (en 2025)	Administration communale Maison médicale (par exemple environ 12 participants par semaine en 2020 à « je cours avec la Mémé »)
ICBE Indicateurs Moyens de vie/Santé et soins	0,6 en 2025	IWEPS (0,49 en 2015, indicateur mis à jour tous les 5 ans mais donnée 2020 non disponible)